

21834

CONGO BELGE

BULLETIN OFFICIEL

ANNEXES

BELGISCH-CONGO

AMBTELIJK BLAD

BIJLAGEN

1930



Société de Plantation et d'Exploitation de l'Elaeis au Kasai (Plantexel).

(Société congolaise à responsabilité limitée),

à Léopoldville (Congo belge).

Siège administratif : rue de la Déportation, n° 5, Wetteren.

Constituée le 30 mars 1928, publié aux annexes du Moniteur Belge du 23/24 avril 1928, acte n° 5367, et Bulletin Officiel du Congo Belge du 15 juin 1928. Statuts modifiés le 16 janvier 1929, publiés aux annexes du Moniteur Belge du 24 février 1929, acte n° 2237, et au Bulletin Officiel du Congo Belge du 15 mars 1929, et par acte du 6 juillet 1929, publié aux annexes du Moniteur Belge du 21 juillet 1929, acte n° 12378, et Bulletin Officiel du Congo Belge du 15 octobre 1929.

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1929.

ACTIF.

Immobilisé :

Frais de premier établissement	Frs	321.185,79
Matériel	»	515.364,61
Immeubles Congo	»	586.346,42
Briqueteries	»	36.908,01
Palmeraies et plantations vivrières	»	566.382,38
Mobilier Congo et Europe	»	62.955,62
En cours de route	»	576.929,55

Disponible :

Caisse et banque	Frs	128.567,55
----------------------------	-----	------------

Réalisable :

Magasins et factoreries	Frs	1.339.177,74
Magasins produits du Congo	»	18.300,—
Scierie et poste à bois	»	7.969,—
Petit élevage	»	6.450,—
Débiteurs divers	»	1.326.427,73
	Frs	<u>5.492.964,40</u>

PASSIF.

Envers la société :

Capital	Frs	5.000.000,—
-------------------	-----	-------------

Envers des tiers :

Banque Europe	Frs	146.703,75
Salaires et rations	»	14.890,80
Fournisseurs	»	53.707,38

Profits et pertes :

Solde bénéficiaire	Frs	277.662,47
	Frs	<u>5.492.964,40</u>

COMPTÉ DE PROFITS ET PERTES.

DÉBIT.

Frais généraux en Europe	Frs	66.775,94
Frais généraux en Afrique	»	77.972,56
Bénéfice net	»	277.662,47
	Frs	<u>422.410,97</u>

CRÉDIT.

Bénéfice brut	Frs	<u>422.410,97</u>
-------------------------	-----	-------------------

RÉPARTITION.

Amortissement sur immeubles	Frs	29.116,65
Amortissement sur mobilier	»	10.021,91
Amortissement sur matériel	»	31.840,01
Report à nouveau	»	206.683,90
	Frs	<u>277.662,47</u>

Assemblée générale du 7 août 1930.

1° L'assemblée approuve à l'unanimité le bilan, compte de profits et pertes et amortissements proposés.

2° Donne décharge aux administrateurs et commissaires.

3° Retient, à l'unanimité, les élections statutaires à une prochaine assemblée.

CONSEIL D'ADMINISTRATION.

- M. Goedertier, Arsène, banquier, rue de la Déportation, n° 5, Wetteren, président.
M. Ceulenaere, Hector, sénateur et bourgmestre, à Maldegem.
M. Goedertier, Emile, chaussée de Courtrai, n° 161, Gand.
M. Goedertier, Joseph, avocat, rue Charles-Quint, n° 103, Gand.
M. Moyaert, Joseph, rue du Moulin, n° 10, Sint-Mariaburg.
M. Schotte, Hippolyte, industriel, place des Bourgmestres, Alost.
M. Sottiaux, Charles, rue Anoul, n° 24, Bruxelles.
M. Sottiaux, Edmond, bourgmestre, Oisquercq.
M. Van Overstraeten, Emile, rue de Stuers, n° 3, Ypres.

COLLÈGE DES COMMISSAIRES.

- M. Andries, Joseph, brasseur, Place, Cierne.
M. Lorre, Maurice, négociant, rue de la Station, Wetteren.
M. Mahieu, Gustave, négociant, rue des Chiens, Ypres.
M. Moyaert, Hubert, négociant, Village, Poperinghe.
M. Vergracht, Félix, négociant, boulevard Maréchal-French, Ypres.

Certifié conforme pour insertion au Moniteur :

Le Président du Conseil,
(S.) A. GOEDERTIER.

Enregistré à Wetteren, deux rôles et un renvoi, le 14 août 1930, volume 49, folio 33, case 14. Reçu : douze francs cinquante centimes.

Le Receveur,
(S.) J. SMET.

(Déposé au greffe du tribunal de première instance, faisant fonctions de tribunal de commerce, de Termonde, le 18 août 1930.)

L'Administrateur-délégué
Président du Conseil,
(S.) A. GOEDERTIER.

Electro Générale du Congo (Elgeco).

(Société congolaise à responsabilité limitée)

AUGMENTATION DU CAPITAL. — MODIFICATION AUX STATUTS.

(Arrêté royale du 6 septembre 1930.)

L'an mil neuf cent trente, le dix juin à Namur, rue Saint-Aubain, n° 6,

Devant maître Jean Loge, notaire à Namur, substituant maître Edouard Hamoir, notaire à Namur, et pour partie maître Charles Laurent, notaire à Jambes,

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société congolaise à responsabilité limitée, dénommée « Electro générale du Congo », appelée « Elgéco », ayant son siège social à Léopoldville (Congo Belge) et son siège administratif à Namur,